

LES PÉNITENCIERS—LA PRISE D'OTAGES—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, le 19 février, trois hommes capables de tout, bien connus au pénitencier de New Westminster, ont réussi à s'emparer de trois otages et à les tenir en respect tout en engageant des négociations avec les autorités fédérales. Ce jour-là, j'ai demandé au solliciteur général (M. Allmand) si les prisonniers avaient utilisé des armes quelconques lorsqu'ils s'étaient emparés des otages, si l'incident était arrivé pendant le transfert des prisonniers et dans quelles circonstances.

Tout d'abord, je voudrais remercier le solliciteur général d'avoir répondu franchement ce jour-là à un moment où il était très tendu, parce que les otages étaient tenus à la pointe de couteaux, au pénitencier de la Colombie-Britannique. Toutefois, le ministre n'a plus rien dit pour faire un peu plus de lumière sur cet incident, et toute l'affaire remet en question l'administration des pénitenciers qui relève du gouvernement au Canada. Il y a de graves questions qui sont restées sans réponse. J'ai visité ce pénitencier au moins deux fois et j'ai vu l'ancienne aire de sécurité et, une fois, les cellules de réclusion, familièrement appelée la suite royale: une place imprenable.

● (2220)

Dès que le juge de la Cour suprême eut rendu son jugement sur l'affaire de traitement cruels et inaccoutumés, l'administrateur du pénitencier fédéral de New Westminster a fait des pieds et des mains pour sortir les prisonniers de l'aire de sécurité maximale et pour établir une nouvelle section appelée l'unité de ségrégation administrative.

En premier lieu, j'aimerais que le secrétaire parlementaire nous dise pourquoi l'administrateur était si pressé de déménager ces prisonniers de l'aire de sécurité maximale vers la nouvelle section si récemment construite. Je suis bien certain qu'il n'y a eu aucune ordonnance de la cour obligeant l'administrateur à les transférer à la nouvelle section. Qui l'y a autorisé et pourquoi était-il si pressé?

En second lieu, alors qu'on savait qu'il s'agissait de criminels aussi désespérés, pourquoi a-t-on permis à trois d'entre eux de rester à proximité les uns des autres? Pourquoi ces trois hommes ont-ils été autorisés à rester ensemble sur le terrain d'exercice, ce jour-là, si bien qu'ils ont pu détenir trois otages jusqu'à ce qu'on satisfasse leurs demandes? Pourquoi les a-t-on laissés libres en même temps?

Je ferai remarquer au secrétaire parlementaire que l'un des gardes de la prison, M. Crawford, a ouvert la porte à M. Lucas, l'un des trois hommes ayant déjà détenu 15 otages en juin dernier. M. Jarvis a ouvert la porte à M. Lowe, mais qui a ouvert la porte à M. Bruce? Les trois desperados ont été libérés en même temps.

Monsieur l'Orateur, on n'a pas répondu à mes questions. Comment peut-on, dans le cadre d'un pénitencier sûr, laisser ainsi en liberté trois hommes en même temps? Où se sont-ils procurés leurs couteaux? N'y a-t-il pas de moyen de sécurité pour vérifier les couteaux et autres ustensiles de la prison, après que les prisonniers ont terminé leurs repas? Comment l'administration peut-elle tolérer une surveillance aussi relâchée des ustensiles utilisés par les prisonniers?

Mais ma question finale est la plus importante. Il semblerait que l'ordre de service courant de la prison pour le transfert des hommes ou pour les sorties hygiéniques n'autorise la sortie que d'un seul à la fois. Il semble que c'est la

L'ajournement

politique la plus normale et la plus raisonnable, mais que les règlements ont été changés ce jour-là, si bien que ces trois hommes sont sortis en même temps. Je me demande si le solliciteur général acceptera de déposer à la Chambre l'ordre de service courant de ce jour afin que les députés constatent ce qui s'est passé et comment les trois hommes ont pu recevoir l'autorisation de prendre de l'exercice dans la cour en même temps.

Nous serons bientôt saisis d'un débat sur une mesure se rapportant à la paix et à la sécurité. Ce genre de mesure devient un beau sujet de raillerie si, en même temps que le gouvernement en est saisi, l'administration de notre régime pénitentiaire se montre si relâchée. Comment peut-on adopter sérieusement des mesures législatives à la Chambre, lorsque les lois de notre pays sont impunément violées?

Je pose simplement ces questions au secrétaire parlementaire, monsieur l'Orateur: pourquoi les autorités du pénitencier n'ont-elles pas appuyé M. Maurice Ford détenu en otage après qu'il se fût porté au secours des hommes dont il était chargé? Quel homme sain d'esprit va travailler dans le pénitencier s'il n'est pas mieux appuyé que M. Ford l'a été ce jour-là? Je pense que le peuple canadien et la Chambre ont droit d'obtenir des réponses de la part des fonctionnaires nommés par le solliciteur général, sur l'administration de nos pénitenciers. J'espère que le solliciteur général répondra à ces questions pour nous prouver qu'il sait assumer ses responsabilités à l'égard de l'administration de la justice.

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je sais que le député de Surrey-White Rock (M. Friesen) est préoccupé et que nombre des questions qu'il vient de poser resteront sans réponse tant que la commission d'enquête nommée par le commissaire des pénitenciers n'aura pas terminé son travail.

Quand il a répondu à la première question, le solliciteur général (M. Allmand) a pu fournir des détails et peut-être suis-je en mesure de préciser certains faits ce soir.

Par suite d'un jugement rendu par le juge Heald de la Colombie-Britannique, des changements ont été apportés aux conditions de détention au pénitencier de la Colombie-Britannique. Les détenus impliqués dans la récente prise d'otages, en l'occurrence MM. Lucas, Bruce et Lowe, ont été transférés dans une section de correction spéciale à l'étage supérieur du pénitencier de la Colombie-Britannique—dans un secteur isolé pour qu'ils soient séparés—sous le dome principal du pénitencier. Ce secteur a été spécialement isolé pour y placer les détenus séparés des autres. Ils logeaient dans le même type de cellules que le reste de la population carcérale. Ces groupes de cellules où l'incident est survenu étaient sous la surveillance des agents de correction.

Le solliciteur général a déclaré plus tôt à la Chambre que l'incident s'est produit à 8 h 20 environ, heure du Pacifique. Les trois détenus ont saisi trois agents de correction et les ont placés à l'une des extrémités du secteur administratif de séparation, B-7. Ils avaient cinq couteaux de cuisine qu'ils avaient aiguisés et quelque chose que les agents ont cru être un contenant d'acide. L'incident a pris fin peu après 11 heures le soir même. Ni les agents ni les détenus ne furent blessés.